

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 03 AVRIL 2026

Date de convocation : 28 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-022 à 26-065 incluse	31	02	02	33

Secrétaire : Monsieur Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. José PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD Adjoints, M. Gaëtan BAZIRE, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, , Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Marc RIVET, Diego ORTEGA, Jacky VALLÉE, Mmes Noha TEFRIT, Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, , MM. Sylvain M. Patrice PAUPER, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :


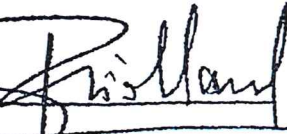
- Mme Émilie SCHAPMAN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-027 Avenant 2 au lot 2 au marché de restauration extérieure de l'élévation du bas-côté sud de l'Eglise Notre-Dame de Louviers

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :09 avril 2026
Par affichage, le 09 avril 2026

Fait à Louviers, le 03 avril 2026


Le Maire. 
François-Xavier PRIOLLAUD

N° 26-027

**AVENANT 2 AU LOT 2 AU MARCHÉ DE RESTAURATION
EXTÉRIEURE DE L'ÉLEVATION DU BAS-CÔTÉ SUD DE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LOUVIERS**

RAPPORT

M. José PIRÈS rappelle aux membres du Conseil que l'église Notre-Dame fait l'objet d'une restauration générale en plusieurs phases. La mission de maîtrise d'œuvre de ces travaux de restauration a été confiée au groupement Pierre BORTOLUSSI & Associés / ASSELIN / PANTEC / BANCON / ECHM. En l'espèce, la phase 4 vise à restaurer l'extérieur de l'élévation du bas-côté Sud de l'édifice en 2 tranches distinctes de travaux sur la période 2025/2027.

Par délibérations n° 24-134, en date du 9 décembre 2024, et n° 25-079, en date du 13 mai 2025, les membres du Conseil ont autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour un montant de 1 474 726,82 € HT, soit 1 769 672,18 € TTC (TVA à 20 % au taux actuellement en vigueur).

Concernant le lot n° 2, relatif aux travaux de sculpture statuaire et de polychromie, l'état d'avancement du chantier met en évidence la nécessité d'apporter certaines adaptations techniques afin de garantir la qualité et la pérennité des interventions engagées, avec la réalisation des prestations complémentaires suivantes :

- nettoyage complémentaire des parements droits et moulurés par méthode mixte sur l'ensemble de la façade concernée ;
- auscultation en repérage des goujons et tirants métalliques existants des trois pinacles.

La plus-value engendrée par cet avenant est de 19 742,20 € HT.

Les membres du Conseil sont donc invités à approuver la conclusion de cet avenant et à autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 au lot n° 2.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré ;

Vu le Code de la commande publique ;


Vu les délibérations n° 24-134, en date du 9 décembre 2024, et n° 25-079, en date du 13 mai 2025 ;

Vu le projet d'avenant joint en annexe à la présente délibération ;

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer à signer l'avenant n° 2 au lot n° 2.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,


François-Xavier PRIOLLAUD

